



La SELAS AGIS, avocats associés au Barreau de THONON LES BAINS,
3 rue de l'Hôtel Dieu à 74200 THONON LES BAINS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MASSONGY (74140), 5 B chemin de Thénières, cadastrés section D 1828, 1841, 1845, 1859 et 1864 pour une contenance totale de 7a 73ca, soit une maison de 244,47 m² garage compris (+ 11,37 m²) sur son terrain, formant le lot 2 du lotissement dénommé « Les Gredalles », composée d'un rez-de-chaussée, d'un rez-de-jardin et d'un étage.

Biens occupés par la propriétaire.

MISE A PRIX : 750.000 € outre charges

VISITE SUR PLACE : LE MERCREDI 19 AOUT 2026 DE 14 H 30 A 15 H 30

ADJUDICATION LE VENDREDI 28 AOUT 2026 A 15 H 00 au Tribunal de Judiciaire de THONON LES BAINS, salle n°1, 10 Rue De L'hôtel Dieu à 74200 THONON LES BAINS.

PROCEDURE

Cette vente est poursuivie à la requête de la LYONNAISE DE BANQUE, société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée, immatriculée au R.C.S. de LYON sous le n°954 507 976 (SIREN), ayant son siège social 8 rue de la République à LYON (69001), représentée par son représentant légal domicilié à cette adresse, ayant pour avocat constitué Maître BIGRE Corine, avocat associé de la SELAS AGIS.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat Inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS.

Renseignements :

SELAS AGIS - Tél. : 04.72.83.60.70 – <https://avoventes.fr/cabinet/agis-lyon-thonon-lyon>

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS, où il a été déposé sous le n°24/00005, ou au Cabinet de l'avocat poursuivant.